

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2022

Référence
27_2022

Objet de la délibération
Vote des subvention aux Associations

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	8

Date de la convocation
22/03/2022

Date d'affichage
22/03/2022

Vote
MAJORITE Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 04/04/2022

Et

Publication ou notification du :
22/03/2022

L' an 2022 et le 4 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : ANTOINE Jérôme, CANARD Stéphane, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excusé(s) ayant donné procuration : M. RABIN Patrice à M. LEHEUTRE Bruno

Absent(s) : MM : LEBLANC Eric, PIART Steve

A été nommé(e) secrétaire : M. LEHEUTRE Bruno

Objet de la délibération : **Vote des subventions aux Associations**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les sommes suivantes :

Cercle Sportif de Sormonne : 500€
Sormonne Sport Loisirs Football : 500€
TEAM COVEMA : 500€
Les Amis de l'Ecole : 350€
ADMR : 250€
Téléthon 200€
UNC : 150€

et décide de décliner les autres demandes de subvention.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/04/2022
Le Maire
François DENEUX

